



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

de

L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION

Exercice 2019

Validé par le Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion le 12 février 2020

Notre planète est le théâtre de menaces naturelles de plus en plus fréquentes et violentes : cyclones, inondations, mouvements de terrain, sécheresses, incendies... **La Réunion** n'est pas épargnée et a connu une année 2019 historiquement sèche avec des étages marqués ayant conduit à une rationalisation de l'eau sur certains secteurs.

Il devient crucial que les ressources en eau soient gérées en adéquation avec ces évolutions, afin de pérenniser la satisfaction des besoins des habitants de La Réunion, tout en préservant la diversité biologique.

Qu'en sera-t-il de **nos réserves d'eau**, exclusivement approvisionnées par la pluviométrie ?

La biologie des étangs, les espèces amphihalines, les récifs coralliens, autant d'enjeux importants pour notre territoire, doivent déjà s'adapter, par eux-mêmes, au réchauffement global et ses conséquences; aussi, pour notre part, habitants de La Réunion, et pour éviter d'accentuer leur fragilité, devons-nous être vigilants à optimiser nos utilisations de l'eau et à maîtriser les pressions que nous exerçons sur les écosystèmes.

L'Office de l'eau Réunion et le Département de La Réunion, auquel il est rattaché, s'y attèlent, en lien très étroit avec *le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion*.

L'Office de l'eau participe à la coordination des programmations dédiées aux travaux et aux actions dans le domaine de l'eau et de la gestion des milieux aquatiques ; sur un cycle de six ans, il y contribue sous forme d'aide financière à hauteur de plus de **50 millions d'euros**.

En 2019, 26,9 millions d'euros de subvention ont servi à moderniser **les infrastructures de distribution d'eau** et à améliorer **la qualité de l'eau** pour 12.500 abonnés ; et, 14,4 millions d'euros ont complété le cofinancement d'une quarantaine **de systèmes d'assainissement collectif**.

Pendant cette période charnière pour le transfert des compétences de la gestion des milieux aquatiques, de celle de l'eau et de l'assainissement, **aux communautés d'agglomération**, l'Office a renforcé, au-delà des contributions financières pour les études d'organisation du transfert, son appui aux autorités organisatrices des services public d'eau et d'assainissement, sous forme d'expertise et par des sessions de formation.

L'ensemble de ces enjeux est agrégé dans **le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux** (SDAGE) qui est en révision pour le prochain cycle de gestion 2022-2027 : en relation avec *la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement* (DEAL), l'Office a substantiellement contribué au constat de **l'atteinte du bon état des masses d'eau de La Réunion** et à l'analyse des paramètres qui conditionnent cet objectif visé par *la directive cadre sur l'eau* (DCE) ; ces réflexions sont fondées sur les données et les connaissances produites par l'Office grâce aux réseaux d'observation qu'il déploie sur l'île.

Les actions mises en œuvre par l'Office de l'eau Réunion, comme la production des données sur l'eau et les milieux aquatiques, l'élaboration d'études concernant les usages de l'eau et l'impact des activités humaines sur les écosystèmes, leur diffusion et le cofinancement d'opérations, intègrent **la nécessité de conscientiser aux enjeux de l'eau, les aménageurs et les usagers** attachés à l'avenir de notre territoire.

Cyrille Melchior

Président du Conseil départemental de La Réunion

Président du Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion

SOMMAIRE

1. PERENNISER LE FINANCEMENT DE L'EAU.....	4
1.1. COORDONNER LES PROGRAMMES D'INTERVENTION DANS LE BASSIN	4
1.2. LES REDEVANCES SUR L'EAU, PRINCIPALE RESSOURCE FINANCIERE DE L'OFFICE	5
1.3. LES AIDES FINANCIERES DE L'OFFICE DYNAMISENT LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	5
1.3.1. Les aides engagées à 91%.....	6
1.3.2. 99% des aides aux communes et intercommunalités.....	6
1.3.3. L'eau domestique constitue le principal bénéficiaire des aides financières	6
2. L'EAU AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES.....	7
2.1. GERER DURABLEMENT LA RESSOURCE EN EAU	7
2.1.1. Construire la planification de l'eau	7
2.1.2. Approprier les réalités du territoire	9
2.2. SE PREOCCUPER DES ENJEUX DE LA BIODIVERSITE AQUATIQUE	10
2.2.1. Assurer la continuité écologique avec l'Océan indien pour préserver les espèces amphihalines	10
2.2.2. Appréhender le rôle des étangs et des plans d'eau	11
2.2.3. Des récifs coralliens sensibles aux activités en amont dans les bassins versants	11
2.3. AIDER A L'EXPLOITATION OPTIMALE DES RESERVES D'EAU	12
2.3.1. Quantifier le ruissellement dans les ravines de l'Ouest et les infiltrations dans le domaine d'altitude	12
2.3.2. Caractériser l'impact des activités anthropiques.....	13
2.3.3. Appuyer l'aide à la décision pour des pratiques durables.....	13
2.3.4. L'hydrologie probablement impactée par le changement climatique.....	14
2.4. OPTIMISER LES USAGES DE L'EAU ET LE TRAITEMENT DES POLLUTIONS ENGENDREES	15
2.4.1. Organiser la programmation des actions et des travaux.....	15
2.4.2. Mutualiser la connaissance pour améliorer l'action	15
2.4.3. Assurer la distribution continue de l'eau potable	16
2.4.4. Faire progresser le traitement des eaux usées.....	17
2.5. CONTRIBUER A LA GESTION DE L'EAU DANS LES TERRITOIRES VOISINS	17
2.5.1. Amélioration de l'accès à l'eau dans des villages de Grande Comore	17
2.5.2. Structuration d'observatoire de l'eau à Maurice et à Rodrigues	19
3. EDUQUER ET CONSCIENTISER AUX ENJEUX DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE AQUATIQUE.....	19
3.1. INFORMER GRACE AUX SYSTEMES D'INFORMATION	19
3.2. RENCONTRER LES USAGERS ET NOUER DES PARTENARIATS	20
4. CONCILIER ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET BIEN ETRE	21
4.1. MOBILISER LES MEILLEURES COMPETENCES.....	21
4.2. CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT PERSONNEL.....	22
4.2.1. Amorcer l'évolution de l'action sociale	22
4.2.2. Le télétravail pour optimiser les transports	22
4.2.3. La formation au service du développement personnel.....	22
4.2.4. Se préoccuper des risques psychosociaux	23
4.3. EN ATTENDANT LA REALISATION DU NOUVEAU SIEGE DE L'OFFICE.....	23

1. PERENNISER LE FINANCEMENT DE L'EAU

1.1. Coordonner les programmes d'intervention dans le bassin

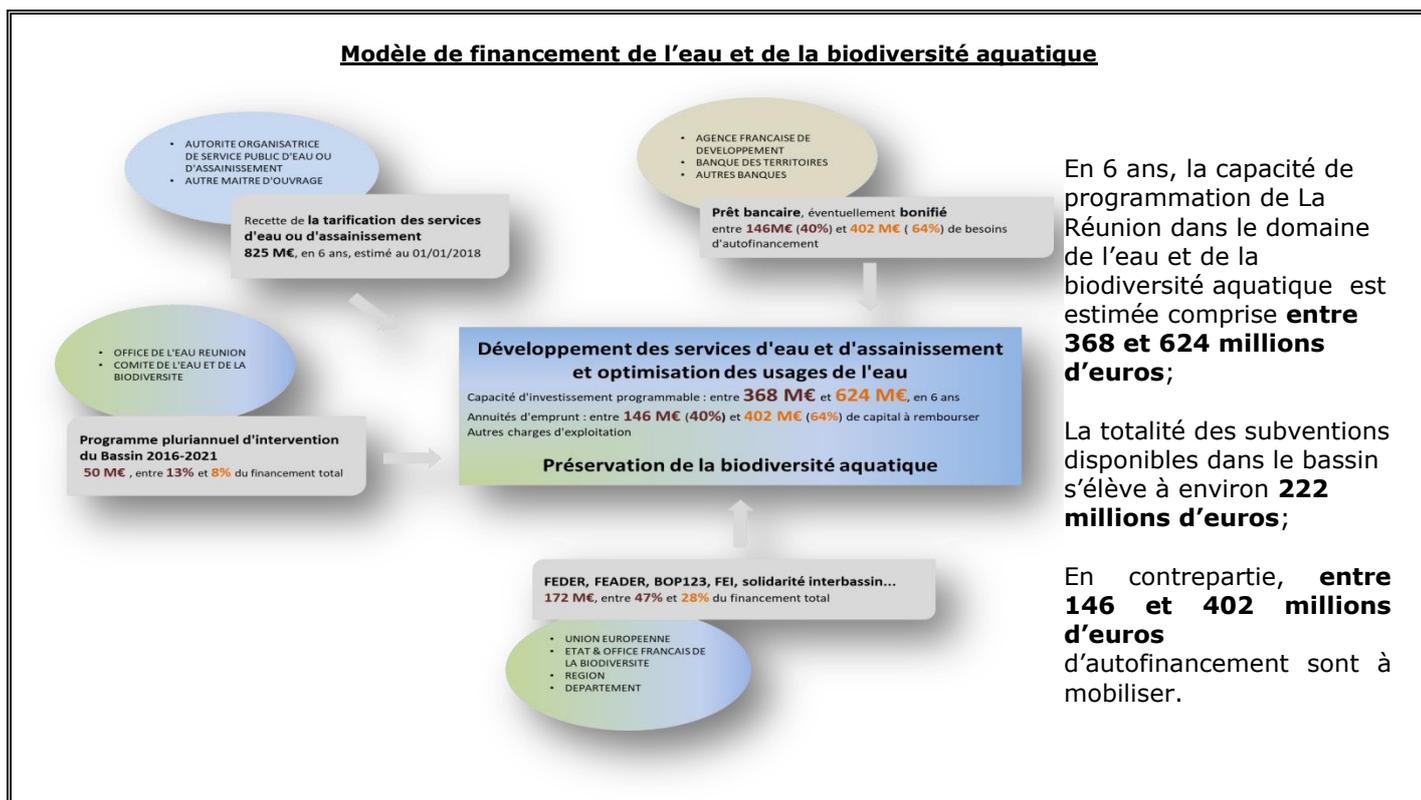
Le programme pluriannuel d'intervention du bassin est exécuté par l'Office de l'eau Réunion, en relation avec le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion et en articulation avec les autres programmations, qu'elles soient européennes, nationales, ou locales.

Programme pluriannuel d'intervention du bassin sur la période 2016 – 2021, au 31 décembre 2019

Objectif		Montant prévisionnel		Montant engagé		Reste à engager
Rétablir et préserver les fonctionnalités des milieux aquatiques	Aide financière	0,52M€ 100%	9,02M€ 100%	0,37M€ 71,2%	5,72M€ 63,4%	3,30M€ 36,6%
	Maîtrise d'ouvrage Office	8,50M€ 100%		5,35M€ 63%		
Préserver durablement la ressource en eau	Aide financière	15,91M€ 100%	20,01 M€ 100%	14,52M€ 92,2%	17,10 M€ 85,5%	2,91M€ 14,5%
	Maîtrise d'ouvrage Office	4,10M€ 100%		2,58M€ 63%		
Satisfaire durablement à tous les usages de l'eau	Aide financière	17,18M€ 100%	18,58 M€ 100%	16,03M€ 93,3%	16,91 M€ 91,1%	1,66M€ 8,9%
	Maîtrise d'ouvrage Office	1,40M€ 100%		0,88M€ 63%		
Lutter contre les pollutions	Aide financière	16,23M€ 100%	18,83 M€ 100%	14,73 M€ 90,8%	16,37 M€ 86,9%	2,46M€ 13,1%
	Maîtrise d'ouvrage Office	2,60M€ 100%		1,64M€ 63%		
Promouvoir les enjeux de l'eau pour leur appropriation par tous	Aide financière	0,58M€ 100%	9,88 M€ 100%	0,44M€ 75,3%	6,29M€ 63,7%	3,59M€ 36,3%
	Maîtrise d'ouvrage Office	9,30M€ 100%		5,85M€ 63%		
Total	Aide financière	50,42M€ 100%	76,32M€ 100%	46,09M€ 91,4%	62,39M€ 81,8%	13,92M€ 18,2%
	Maîtrise d'ouvrage Office	25,90M€ 100%		16,30M€ 63%		

Un premier axe vise à appuyer la gouvernance de la gestion de l'eau, à l'observation de la ressource en eau et de la biodiversité aquatique, et à la diffusion de la connaissance à tous les usagers et aux opérateurs ; ces missions sont essentiellement assurées **sous maîtrise d'ouvrage de l'Office** ; 34% de son budget annuel, soit quelque 4,3 millions d'euros, y sont dédiés.

Le deuxième axe consiste à **accompagner financièrement les opérateurs** dans leur programme d'investissement ; l'optimisation du financement de l'eau et de la biodiversité aquatique progresse grâce à la coordination entre, d'une part, les différentes sources de subvention, et, d'autre part, les divers leviers d'autofinancement que sont les prêts bancaires, éventuellement bonifiés, et la tarification des services publics.



Au cours de l'exercice 2019, les aides financières ont été revalorisées à **50,4 millions d'euros** et la répartition des enveloppes par objectif a évolué afin de considérer l'avancement de la programmation.

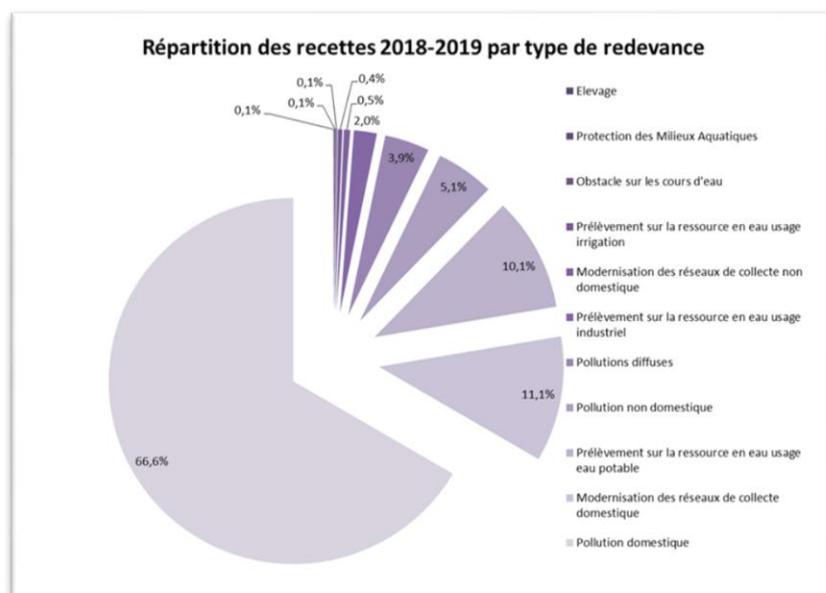
1.2. Les redevances sur l'eau, principale ressource financière de l'Office

La quasi-totalité des ressources financières du programme pluriannuel d'intervention du bassin provient des redevances d'utilisation ou de pollution de l'eau et d'exploitation des milieux aquatiques.

Redevance	Recettes	
Elevage	7 275,24 €	0,07%
Protection des milieux aquatiques	9 035,60 €	0,08%
Obstacle sur les cours d'eau	12 930,00 €	0,12%
Modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'origine non domestique	59 774,05 €	0,55%
Pollutions diffuses	426 523,74 €	3,92%
Pollution de l'eau d'origine non domestique	555 918,43 €	5,11%
Modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'origine domestique	1 203 795,99 €	11,07%
Prélèvement sur la ressource en eau pour tout usage	1 357 916,52 €	12,49%
Pollution de l'eau d'origine domestique	7 241 843,46 €	66,59%
Total	10 875 013,03 €	100,00%

La redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique constitue les **deux tiers des recettes**, dont sont déduits 357.950 euros de frais de recouvrement servis aux exploitants de service d'eau.

Sur les **10,9 millions d'euros** de redevances, rattachées à l'exercice 2018 et perçues par l'Office de l'eau en 2018-2019, **9,5 millions d'euros** proviennent directement de la facture d'eau des abonnés des services publics d'eau et d'assainissement.



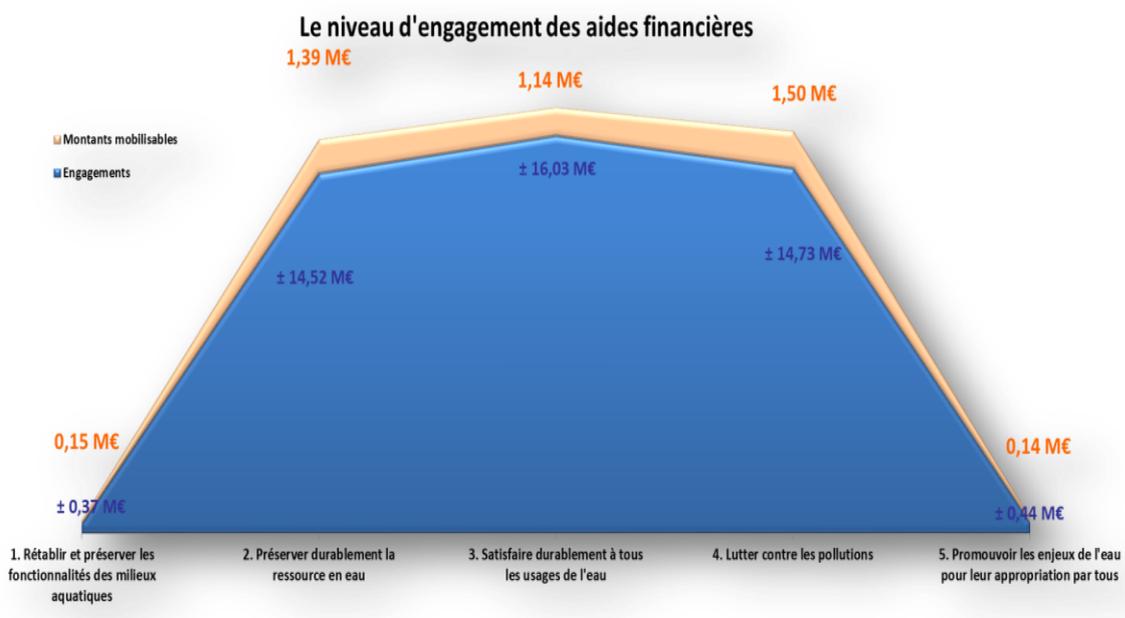
1.3. Les aides financières de l'Office dynamisent le développement des services d'eau et d'assainissement

Les aides financières apportées par le programme pluriannuel d'intervention du bassin continuent à soutenir très majoritairement **le développement des services publics d'eau et d'assainissement** ; aussi une meilleure efficacité du cadre d'intervention a-t-elle été pensée, en 2019, en termes de réévaluation du taux de base fixé à 50%, d'incitation à se préoccuper du bon état des masses d'eau, en particulier dans le contexte de changement climatique, d'exhaustivité des objectifs éligibles, et de simplification de la procédure d'accès aux aides financières, en coordination avec les autres programmes de cofinancement, tels que le Plan Eau DOM, les programmes opérationnels européens, la solidarité interbassins...

En matière d'attribution de subventions, l'année 2019 constitue une année remarquable; **30,7 millions d'euros ont été octroyés** à des travaux et des études dans le domaine de l'eau et de la biodiversité aquatique, traduisant un véritable engagement du territoire dans ces domaines.

1.3.1. Les aides engagées à 91%

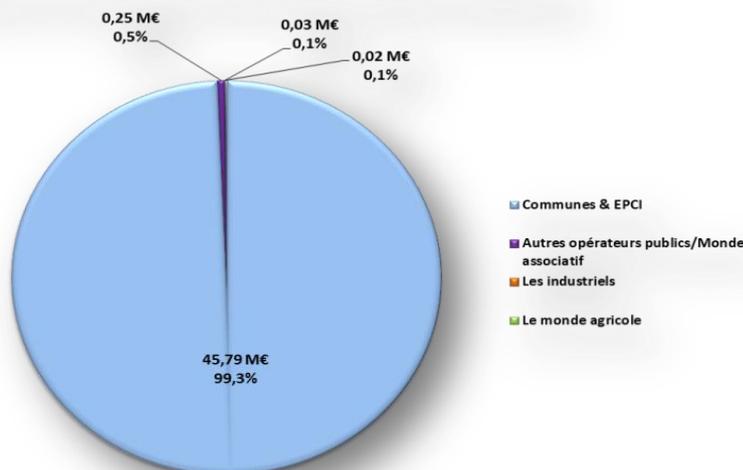
Par rapport aux 50,42 millions d'euros prévus sur la période 2016-2021, 46,09 millions d'euros (91%) sont d'ores et déjà engagés.



1.3.2. 99% des aides aux communes et intercommunalités

Depuis le début de ce cycle de programmation, les autorités organisatrices des services publics d'eau et d'assainissement apparaissent comme les principaux bénéficiaires des aides financières servies par l'Office de l'eau, que ce soit en nombre de projets subventionnés ou en volume financier.

Répartition des aides financières depuis 2016 par catégorie de pétitionnaires



Les **46,1 millions d'euros** engagés correspondent à la mise en œuvre de plus de 143 millions d'euros de travaux et d'études, dont 102,5 millions d'euros de dépenses éligibles.

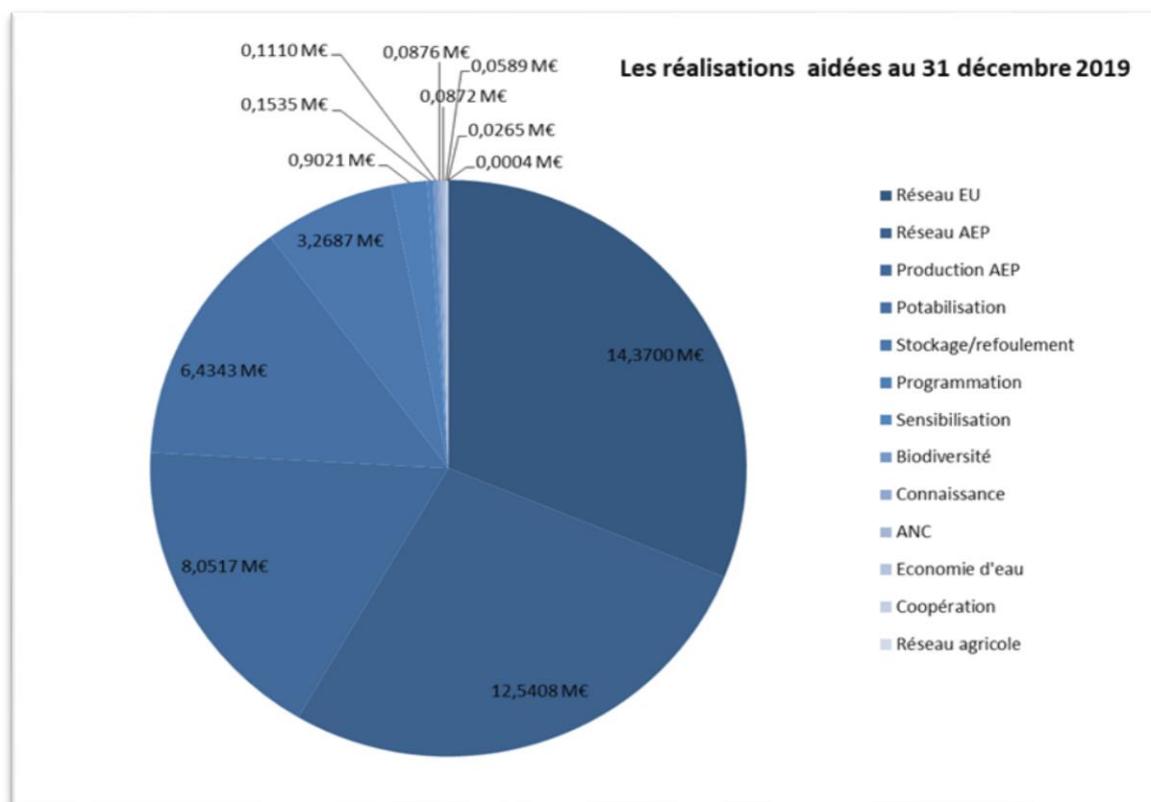
1.3.3. L'eau domestique constitue le principal bénéficiaire des aides financières

Le taux moyen d'intervention financière de l'Office représente **45% des dépenses éligibles** et près d'un tiers du coût de projet.

Deux tiers des aides financières attribuées ont permis aux services publics d'eau de répondre aux enjeux de sécurisation de l'alimentation en eau et d'amélioration de la qualité de l'eau distribuée dans les territoires.

12,5 millions d'euros ont été consacrés au renouvellement et à la création de 95.000 mètres de canalisation d'eau domestique, représentant près de 37 millions d'euros de travaux ;

La production d'eau domestique a pu croître grâce aux 8 millions d'euros d'aide financière qui ont contribué aux plus de 25 millions d'euros de travaux d'équipement ; 8 unités de potabilisation desservant environ 12.500 abonnés ont été cofinancées à hauteur de 6,4 millions d'euros, pour 16,2 millions d'euros de coût total.



31% des subventions ont été consacrées à la maîtrise des pollutions avec plus d'une quarantaine d'opérations de création ou de réhabilitation de système collectif d'assainissement, concernant notamment plus de 68.000 mètres de canalisation, réalisées pour un coût total de 40,5 millions d'euros, dont 14,4 millions d'euros de financement du programme pluriannuel d'intervention du bassin.

Le transfert des compétences de l'eau et des milieux aquatiques a été accompagné pour 4 intercommunalités à hauteur de 440.000 euros.

2. L'EAU AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

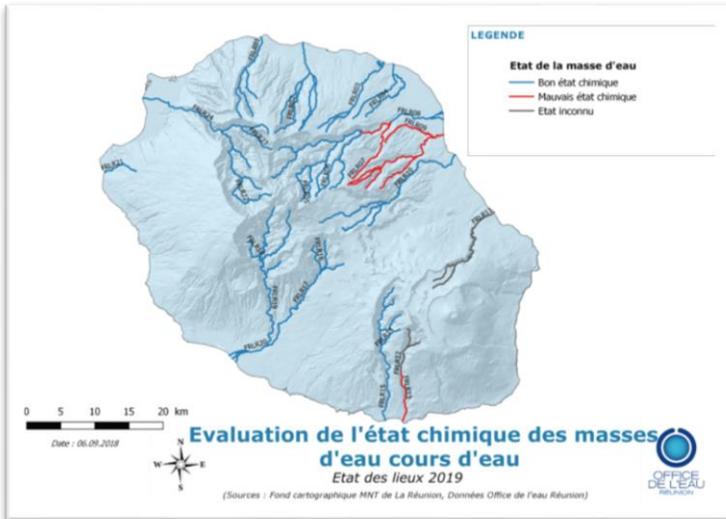
2.1. Gérer durablement la ressource en eau

2.1.1. Construire la planification de l'eau

Le schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau, SDAGE, fixe les orientations fondamentales en faveur d'une gestion équilibrée de la ressource en eau entre tous les usagers que sont les citoyens, les agriculteurs, les industriels...

Son élaboration est faite de manière itérative, tous les 6 ans, et s'appuie sur une évaluation de l'état initial ou l'état des lieux, diagnostic du territoire à partir des caractéristiques du bassin, de l'état des masses d'eau, d'une synthèse des pressions et des impacts engendrés par les activités humaines, d'une analyse économique des utilisations de l'eau, ainsi qu'une estimation du risque de non-atteinte des objectifs de bon état.

Le Comité de l'eau et de la biodiversité a approuvé le 3 décembre 2019 l'état des lieux des masses d'eau de La Réunion.



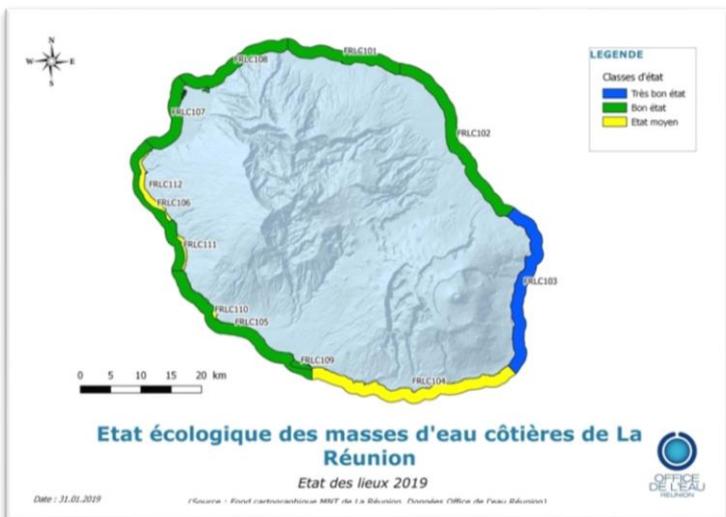
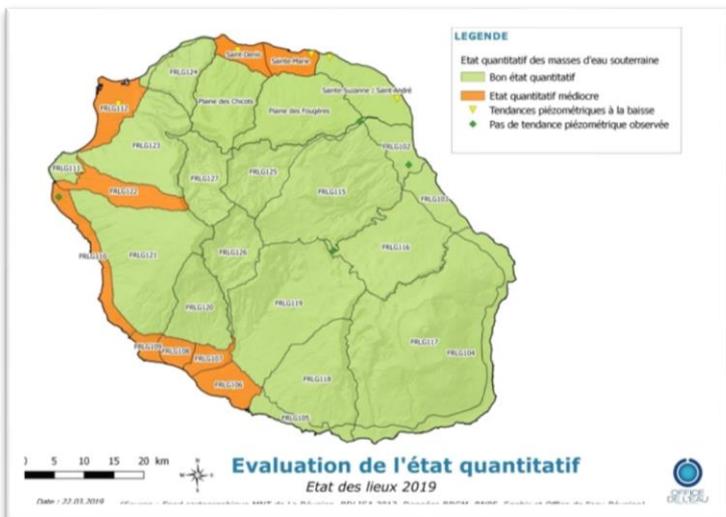
En 2019, l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques affiche quelques progrès par rapport à 2013 :

- amélioration de la qualité de certains milieux aquatiques suite à la diminution des rejets polluants grâce à une meilleure efficacité des stations d'épuration...
- meilleure connaissance de l'impact de certains usages de l'eau,
- confirmation de la faible présence de polluants chimiques dans les eaux réunionnaises.

Il est noté un bon état chimique sur les cours d'eau et les eaux littorales, un bon état global des masses d'eau souterraines dans le centre de l'île et des masses d'eau littorales du nord et de l'est.

Cependant, l'évaluation est préoccupante sur les sujets suivants :

- la qualité écologique altérée des cours d'eau, du fait des obstacles à la continuité piscicole, des prélèvements d'eau en période d'étiage, du braconnage et de l'absence de gestion de certaines pêcheries de bichiques;
- même si leur situation s'améliorent, l'état des étangs littoraux reste impacté par les activités humaines sur l'ensemble des bassins versants;
- les masses d'eau souterraines du nord, de l'ouest et du sud présentent des déséquilibres, conséquences principales des prélèvements d'eau trop importants par rapport à la capacité des nappes à se recharger ;
- les eaux souterraines et quelques cours d'eau de l'Est sont marqués par la présence de produits phytosanitaires ;
- le taux de recouvrement en corail diminue.



Les efforts engagés sur le territoire permettent d'améliorer des situations locales ; ils doivent cependant se poursuivre car **un grand nombre de masses d'eau de La Réunion présente un risque de ne pas atteindre le bon état en 2027.**

Evaluation de l'état des eaux et du risque à l'horizon 2027 par rapport aux objectifs de la directive cadre sur l'eau

Etat observé en 2019

31 masses d'eau en très bon et bon état

35 masses d'eau en état moins que bon

Etat potentiel en 2027

25 masses d'eau en très bon et bon état

41 masses d'eau en risque et doute de ne pas être en bon état

2.1.2. Approprier les réalités du territoire

Le SDAGE résulte d'un processus d'information et de concertation avec le public et les acteurs du territoire.

Les acteurs de l'eau sont associés à la démarche au travers de réunions thématiques traitant de continuité écologique, de la maîtrise des pollutions... sous l'égide du Comité de l'eau et de la biodiversité.

Du 2 novembre 2018 au 2 mai 2019, **plus de 1 200 personnes ont formulé une appréciation sur les grands enjeux de l'eau à La Réunion et ont participé aux propositions d'actions pour préserver l'état des ressources en eau et des milieux aquatiques.**

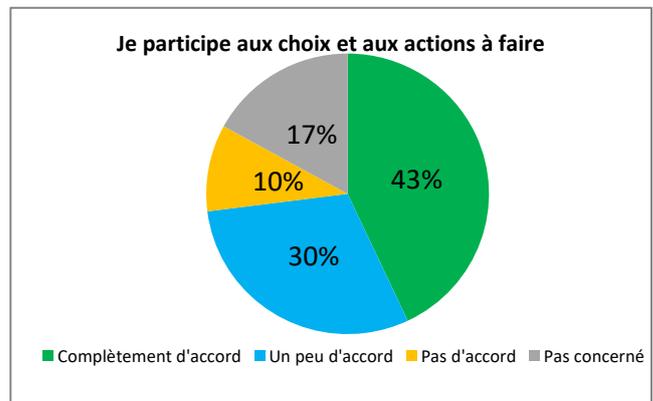
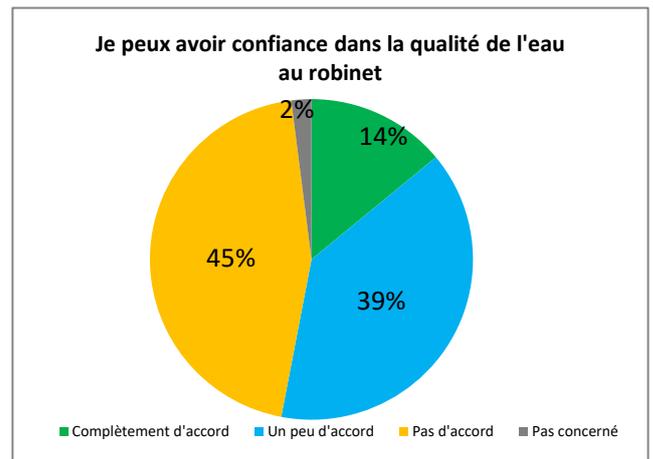
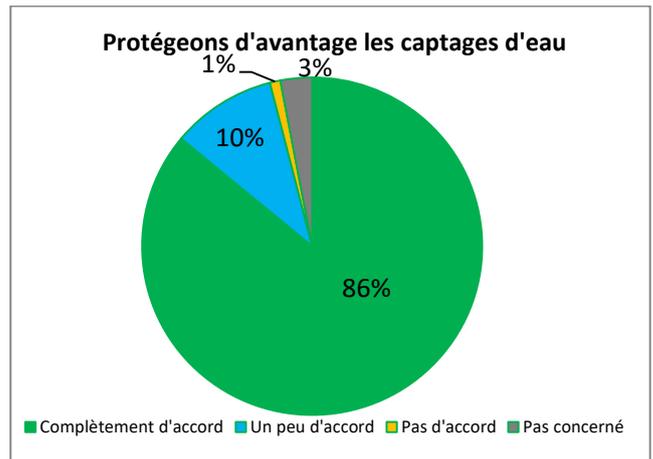
Cette consultation révèle une bonne connaissance des différents enjeux de l'eau par la population : préservation de la qualité et de la quantité disponible, lutte contre les pollutions et protection des milieux aquatiques.

Les solutions s'organisent par l'amélioration des infrastructures, une application plus juste du principe *pollueur/payeur* et le renforcement des contrôles.

La confiance dans la qualité de l'eau du robinet reste à conforter.

Le sujet de la tarification est plus discuté en termes d'adéquation entre la qualité du service et le prix : augmentation du prix afin d'inciter aux économies, mise en place d'une tarification sociale, les pistes sont multiples.

Plus globalement, il ressort la nécessité de mieux informer et associer la population aux décisions relatives à la gestion de l'eau sur le territoire.



2.2. Se préoccuper des enjeux de la biodiversité aquatique

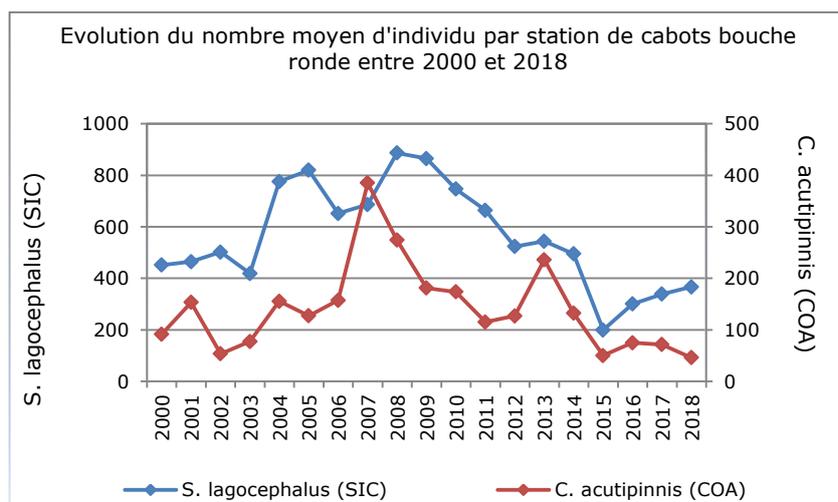
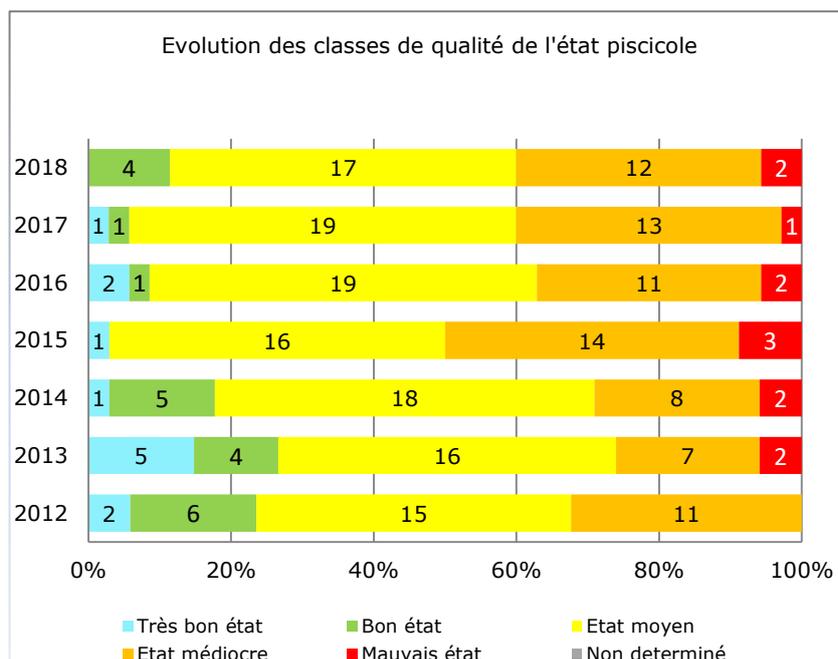
2.2.1. Assurer la continuité écologique avec l'Océan indien pour préserver les espèces amphihalines

L'évaluation de l'état piscicole des rivières de La Réunion affiche un état moyen à mauvais.

Les campagnes de mesure confirment **la tendance globale de diminution des effectifs en cabots bouche ronde** observée depuis 10 ans avec des densités en *Cotylopus acutipinis* qui atteignent des minima historiques sur plusieurs cours d'eau. Cette espèce endémique de La Réunion est très peu présente, voire absente, sur les bassins versants des rivières de l'Est, Langevin, Saint-Jean et des Roches.

La population de *S. lagocephalus* présente une légère tendance à la hausse depuis 2015.

En ce qui concerne uniquement les espèces dites «accompagnatrices», 9 stations sur 35 sont en très bon état, contre 15 (43%) en 2016 et 2017.



Par ailleurs, **les espèces exotiques** issues de l'aquariophilie, Red Cherry et Faux Néon, montrent une certaine acclimatation en condition naturelle. Elles se retrouvent principalement sur les rivières Saint-Denis, Sainte-Suzanne, du Mât, Langevin, des Galets et la Ravine Saint-Gilles.

Dans ce contexte, le Comité de l'eau et de la biodiversité mobilise les acteurs pour la gestion des espèces aquatiques patrimoniales peuplant les cours d'eau de La Réunion à travers une commission « amphihalins ». Principales pressions sur les espèces migratrices, les démarches de régularisation des pêcheries de bichiques aux embouchures sont également engagées sur les rivières du Mât, Saint-Denis, Langevin et des Roches.

Sous l'égide de l'Office, un atelier regroupant les principaux porteurs de projets a permis un éclairage sur les pistes d'amélioration de la connaissance telles que l'impact des pêcheries de bichiques sur les populations de cabot bouche ronde, l'origine et la variabilité spatio-temporelle des recrutements en juvéniles et la faisabilité d'un indicateur de l'état des étangs côtiers fondé sur les poissons et les macrocrustacés.

2.2.2. Appréhender le rôle des étangs et des plans d'eau

Principales zones humides de notre territoire, les étangs côtiers de La Réunion sont des milieux privilégiés pour **le développement de la biodiversité aquatique** dont les relations avec l'océan et les flux issus des bassins versants restent mal connus.

L'Office de l'eau Réunion et la Réserve Naturelle de l'Étang de Saint-Paul ont démarré un programme d'étude pour les deux prochaines années en visant la caractérisation des flux d'eau douce et d'eau salée et l'évaluation des polluants issus des bassins versants.



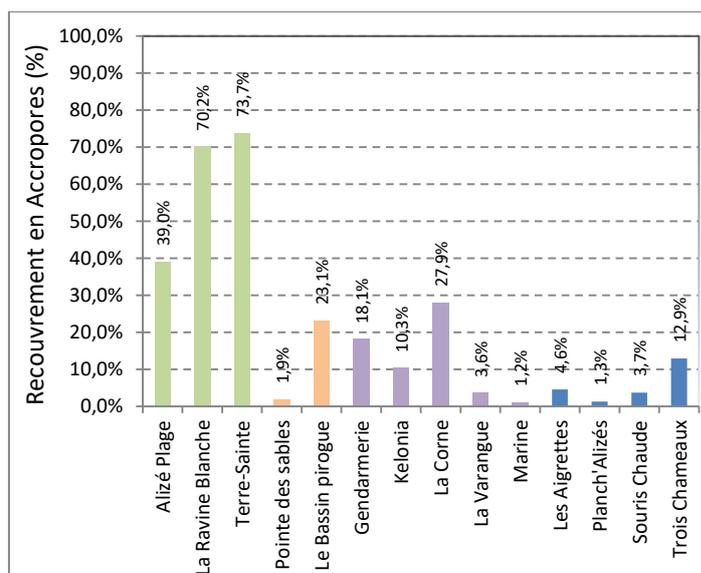
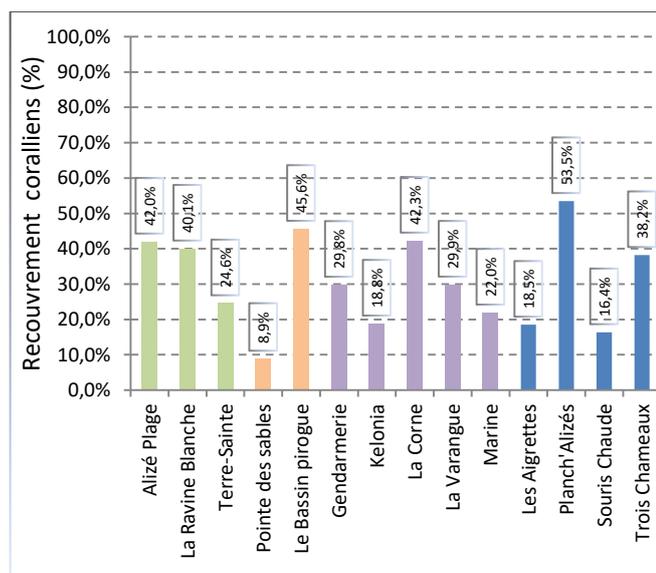
Les résultats attendus optimiseront les actions en faveur de la régénération de cet écosystème dans le cadre du plan de gestion piloté par la Réserve.

2.2.3. Des récifs coralliens sensibles aux activités en amont dans les bassins versants

La qualité chimique des 4 masses d'eau récifales de La Réunion est bonne. Les apports issus des bassins versants sont rapidement dilués par les forts courants marins et les houles qui touchent fréquemment les côtes de La Réunion.

Du point de vue biologique, le lagon de Saint-Pierre présente une meilleure vitalité corallienne que ceux de Saint-Gilles, de l'Étang Salé et de Saint-Leu. Les taux de recouvrement moyen en corail vivant s'y affichent entre 35,6% et 27% ; il était de l'ordre de 51% dans les années 2000.

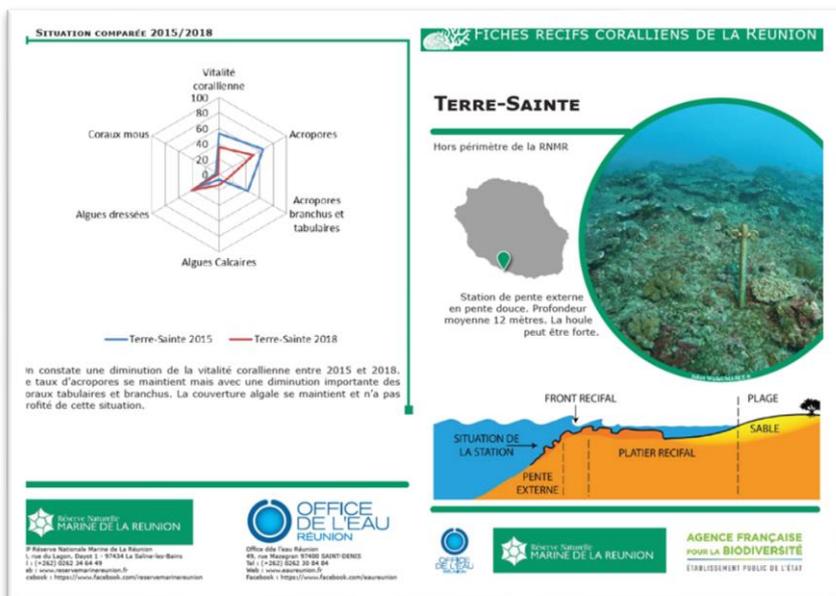
Indicateur de bon état des récifs coralliens, le recouvrement en acropores est plus faible dans les lagons de l'Étang Salé, de Saint-Leu et de Saint-Gilles, de 1% à 28%, et plus élevé à Saint-Pierre, de 39% à 74%.



Afin de sensibiliser le plus grand nombre sur l'état des récifs coralliens, des fiches de synthèse ont été réalisées en partenariat avec la Réserve Naturelle Marine de La Réunion.

Pour chaque station d'observation, la fiche informe sur l'évolution temporelle des indicateurs de qualité de l'écosystème comme le recouvrement corallien, le recouvrement algal, la vitalité... et les pressions issues des bassins versants.

Elle indique également des propositions pour en préserver et en améliorer le fonctionnement.



2.3. Aider à l'exploitation optimale des réserves d'eau

2.3.1. Quantifier le ruissellement dans les ravines de l'Ouest et les infiltrations dans le domaine d'altitude

La détermination des volumes ruisselés sur la planèze ouest fait l'objet d'un réseau dédié depuis fin 2017 dans le but (i) d'étudier la relation pluie-débit et les coefficients de ruissellement et (ii) d'évaluer la ressource superficielle potentiellement exploitable sur la planèze ouest, en lien avec des secteurs stratégiques des hauts identifiés par le Département.

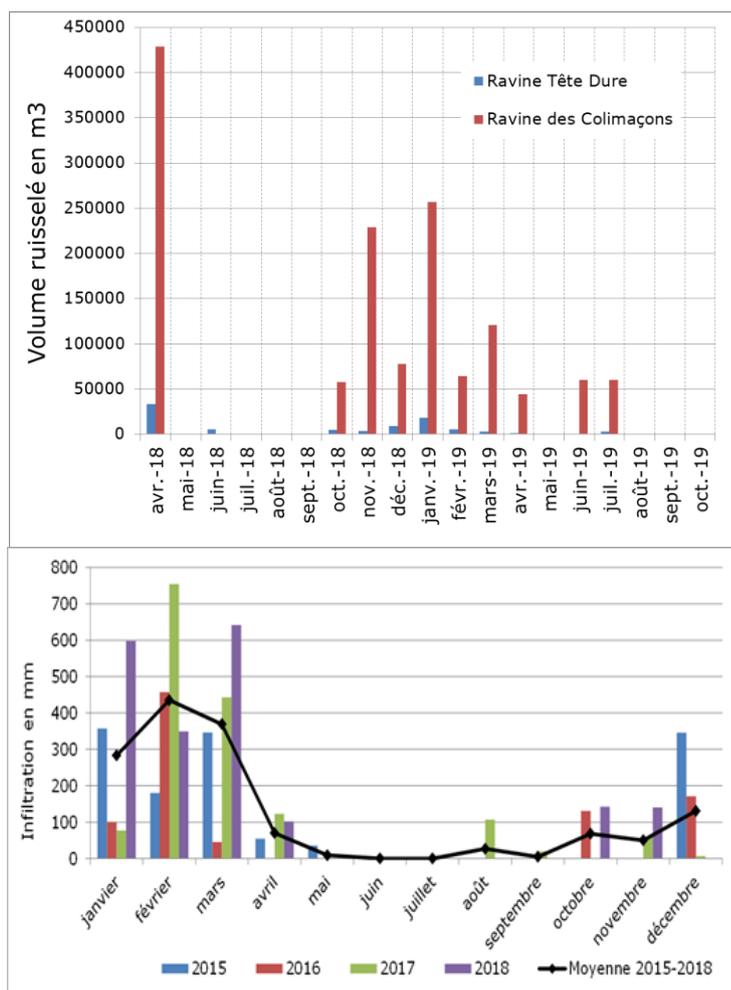
Ainsi, un potentiel équivalent à 88.000 m3 sur la ravine Tête Dure à Saint-Paul et à 1.400.000 m3 sur la ravine des Colimaçons à Saint-Leu est observé du 1^{er} avril 2018 au 31 octobre 2019.

Les aquifères de la Plaine des Fougères sont identifiés comme stratégiques pour la distribution gravitaire d'une eau de qualité aux usagers.

En année normale, les capacités d'infiltration varient entre 920.000 m3 et 1.200.000 m3.

Ces volumes s'infiltrent à 70% entre les mois de janvier à mars.

Ces aquifères sont donc très dépendants de l'intensité de la saison des pluies à considérer dans le contexte du changement climatique.



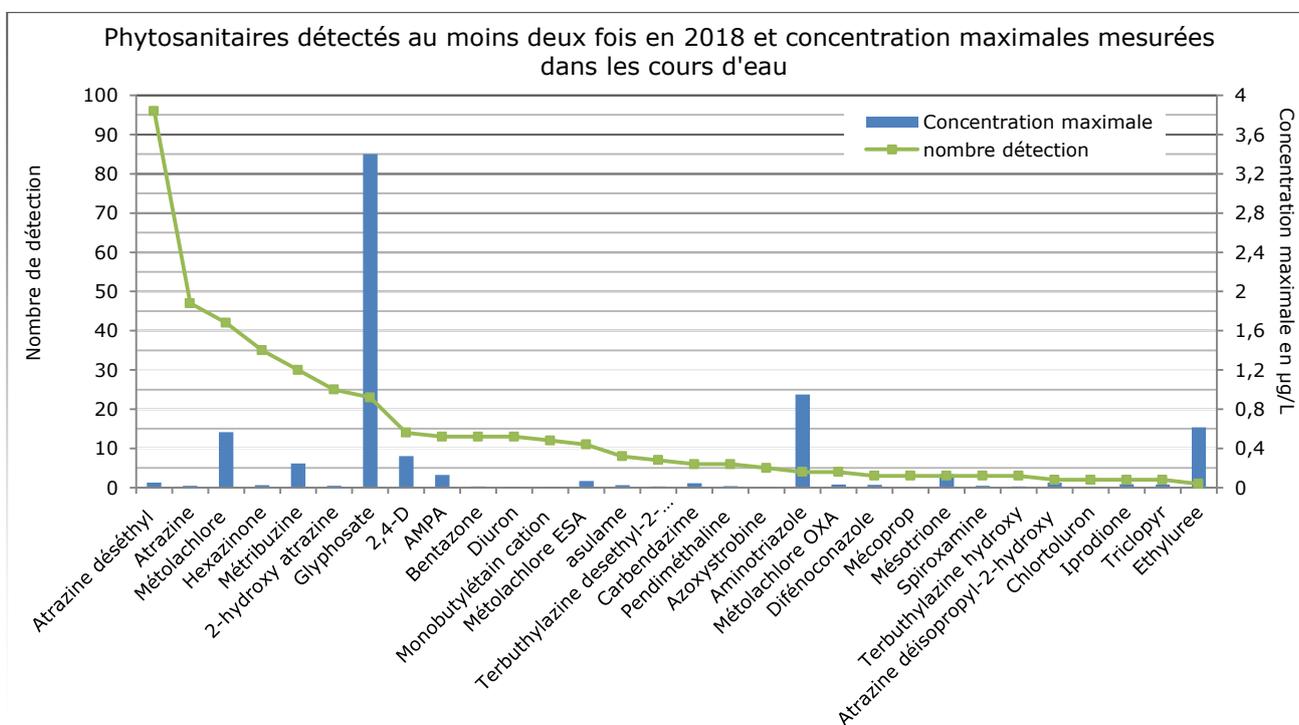
2.3.2. Caractériser l'impact des activités anthropiques

Plusieurs masses d'eau souterraine montrent des concentrations moyennes en nitrate supérieures à 10 mg/L, notamment au Gol (49.75 mg/L) et à Saint-Paul (35.7 mg/L et 24 mg/L respectivement sur les secteurs de La Plaine et Oméga).

Par ailleurs, le phénomène de salinisation des aquifères côtiers est présent sur les secteurs du Port, Saint-Paul, La Saline, Trois Bassins et du Gol. Des concentrations moyennes en chlorures supérieures à 100 mg/L sont observées à Saint-Paul (109.5 mg/L), Etang Salé (110 mg/L), Saint-Leu (127 mg/L) et La Saline (184 mg/L).

Enfin, le suivi des micropolluants, réalisé à haute fréquence, c'est-à-dire des prélèvements mensuels et un plus grand nombre de substances recherchées, informe d'une certaine réalité de l'impact des activités anthropiques sur la qualité des rivières ; ont ainsi été mis en évidence :

- 743 biocides tels que les herbicides, les fongicides et les insecticides et leurs métabolites ;
- 673 micropolluants organiques ;
- 84 hydrocarbures aromatiques polycycliques et solvants ;
- 65 substances émergentes comme les médicaments, les substances psychoactives, les cosmétiques.



2.3.3. Appuyer l'aide à la décision pour des pratiques durables

La ressource en eau souterraine de la Plaine du Gol contribue à la satisfaction des usages domestiques, industriels et agricoles du secteur ; les prélèvements sont de l'ordre de 6 millions de m³ par an en moyenne.

Du fait des apports limités à 9 millions de m³ en fonction des années, cette masse d'eau est sensible aux intrusions salines. Elle fait l'objet d'une expertise hydrologique trimestrielle, afin d'orienter l'exploitation des ouvrages de prélèvement d'eau de la zone, selon le contexte climatique et hydrologique.

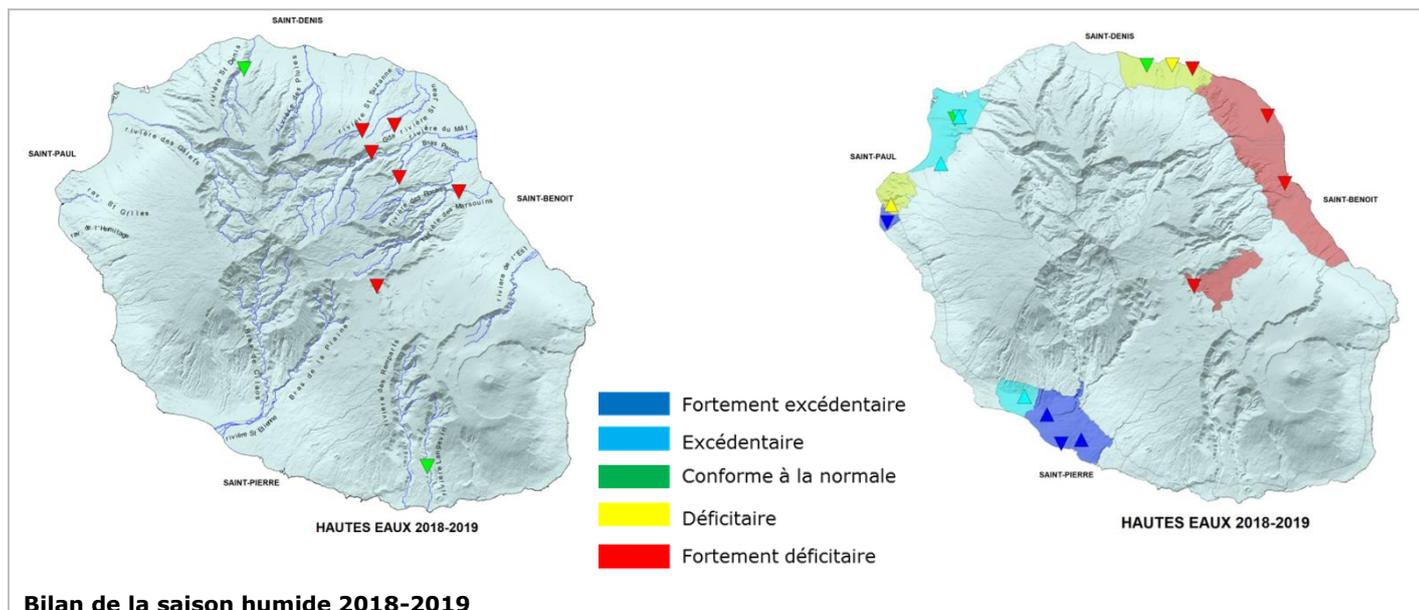
En 2017, les prélèvements d'eau sont près de deux fois supérieures aux recommandations d'exhaure : 6.000.000 m³ au lieu des 3.400.000 m³ recommandés. Les prélèvements sont réalisés à 42% pour les besoins industriels, 33% pour les besoins agricoles et 25% pour l'usage domestique.

En 2018, les conditions hydrologiques favorables du secteur procurent une capacité de prélèvement de 3.700.000 m³ répartis à 48% pour les industriels, 28% pour l'irrigation et 24% pour l'usage domestique sur un potentiel maximal de 4.900.000 m³.

2.3.4. L'hydrologie probablement impactée par le changement climatique

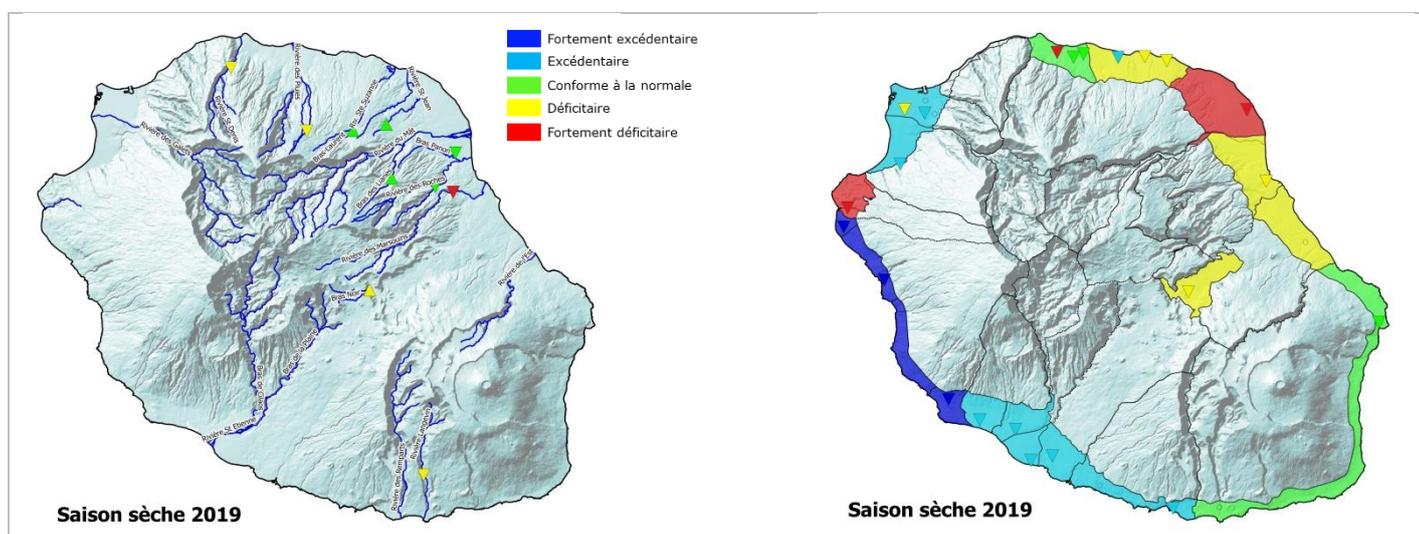
Tant en saison des pluies qu'en période sèche, l'année hydrologique 2018-2019 distingue des régions déficitaires en eau sur le Nord, l'Est et les Plaine alors que la ressource en eau des secteurs Ouest à Sud affiche des situations normales à excédentaires.

La période des hautes eaux 2018-2019 traduit une très faible recharge des ressources des secteurs compris entre Sainte-Marie, Saint-Benoît et les Plaine. De forts déficits sont observés dans les régions Est et des Plaine avec des valeurs observées en-dessous des minima connus sur toutes les stations de suivi et des débits médians très largement inférieurs à la décennale sèche.



Le bilan de la saison sèche est également déficitaire pour les cours d'eau du Nord, du Sud et de la Plaine des Palmistes. Dans l'Est, la situation est plus hétérogène, de déficitaire à normale selon les cours d'eau, voire fortement déficitaire à la Rivière des Marsouins.

Concernant les ressources souterraines, le bilan est déficitaire à fortement déficitaire dans l'Est. A contrario, les secteurs Nord, Ouest et Sud affichent un bilan normal à excédentaire.



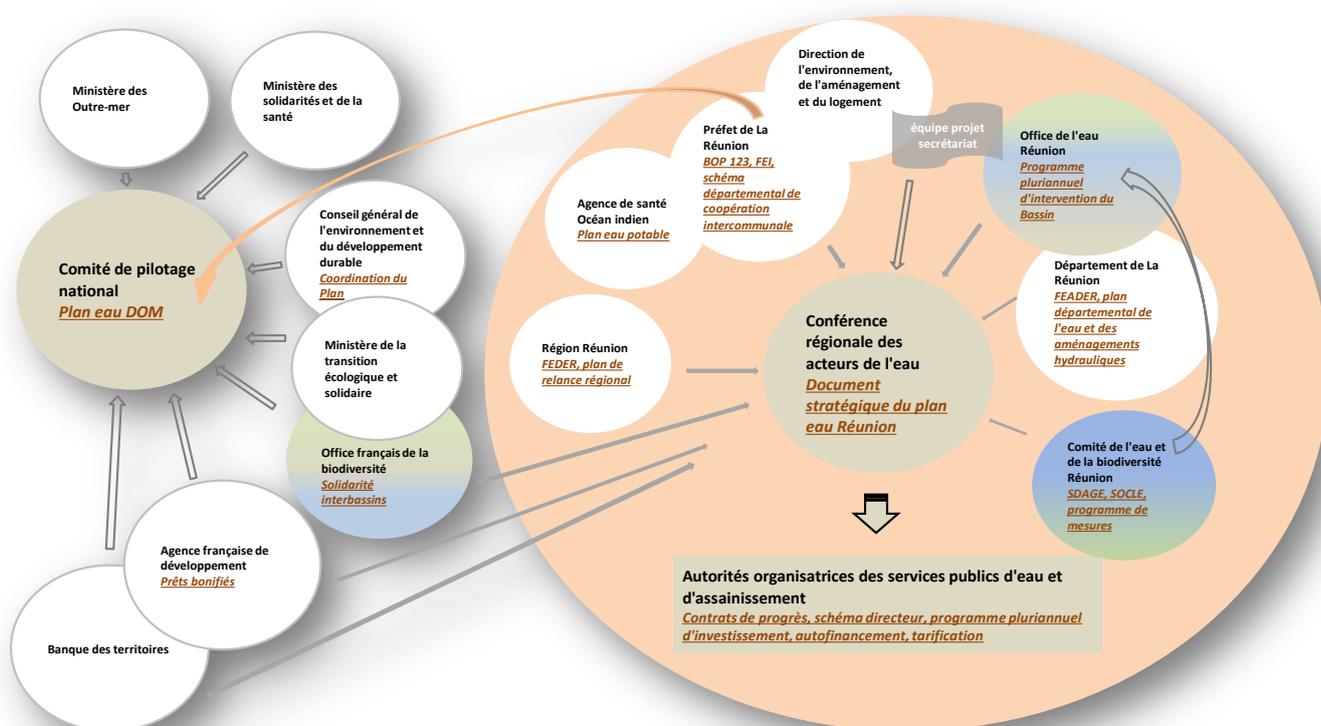
2.4. Optimiser les usages de l'eau et le traitement des pollutions engendrées

2.4.1. Organiser la programmation des actions et des travaux

L'organisation des services publics d'eau et d'assainissement se construit progressivement à l'échelle intercommunale. Les scénarios de transfert des compétences se précisent vers les établissements publics de coopération intercommunale, EPCI, en ce qui concerne les ressources humaines, les modalités de gestion des services et les perspectives financières.

En parallèle, les EPCI avancent dans leur démarche de contrat de progrès :

- Après la signature de son contrat de progrès le 3 juillet 2019, la CA Sud réunit le comité de suivi le 06 décembre 2019 à la Sous-préfecture de Saint-Pierre : 135 millions d'euros sont à programmer entre 2019 et 2023 ; le recours à l'emprunt dégage une capacité de financement à hauteur de 55 millions d'euros ; la cible de 3% des taux d'impayés est envisagée à partir de la généralisation des paiements par prélèvement qui concerne actuellement 33% des abonnés, et d'une facturation bimestrielle...
- En ce qui concerne le TCO, la CIVIS, la CIREST et la CINOR, un avancement des démarches est présenté en Conférence régionale des acteurs de l'eau le 18 décembre 2019. Le diagnostic des services identifie à ce stade :
 - o Le développement des infrastructures pour améliorer les performances techniques des services d'eau et d'assainissement ;
 - o Un renforcement de la gouvernance, indispensable dans ce contexte de mutation des services suite à la mise en œuvre de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République, NOTRe ;
 - o Le développement et la pérennisation de la situation financière des services.



2.4.2. Mutualiser la connaissance pour améliorer l'action

En association avec la délégation Réunion du Centre national de la fonction publique territoriale et la DEAL Réunion, l'Office de l'eau a mis en place trois cycles de formation en vue de répondre aux enjeux suivants.

- Une amélioration des connaissances du fonctionnement des dispositifs compacts d'assainissement non collectif, tels que les micro-stations d'épuration, permettant de renforcer le contrôle et l'entretien de ces derniers ; participation de 24 agents, du 23 au 25 janvier 2019.
- Un accompagnement des collectivités dans le transfert des compétences de l'eau et des milieux aquatiques, pour d'une part, organiser et circonscrire la compétence des eaux pluviales, et d'autre part, articuler les dimensions opérationnelles de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, GEMAPI ; participation de 17 agents, les 4 et 5 mars 2019.
- Une meilleure maîtrise de la connaissance patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement en vue d'atteindre des niveaux élevés de performance technique des services ; participation de 21 agents, du 28 au 30 octobre 2019, et de 22 agents, du 26 au 28 novembre 2019.



En complément, une dynamique territoriale s'appuie sur des réseaux métiers qui répondent à (i) la consolidation d'une culture collective en termes de pratiques et de relation à l'utilisateur, (ii) la montée en compétence des services publics via des formations et échanges d'expérience.

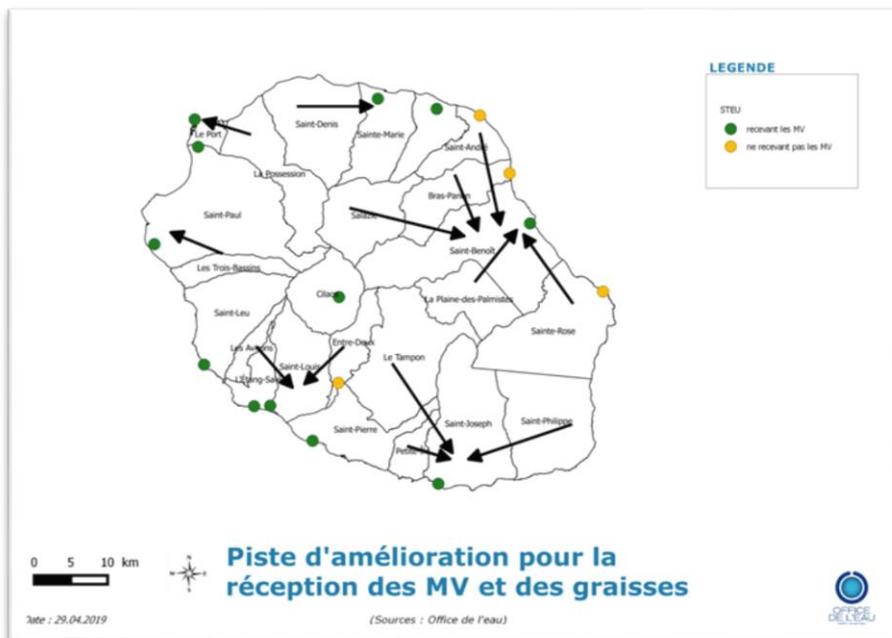
Ces réseaux métiers sont déclinés par thématique : eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif.

Les réseaux d'acteurs, qui regroupent entre 20 et 50 agents, se regroupent régulièrement pour approfondir et partager les enjeux identifiés pour les services d'eau et d'assainissement.

Les acteurs de l'assainissement non collectif se sont réunis le 25 avril afin d'engager une réflexion sur les outils et logiciels métiers dédiés à l'organisation des contrôles des dispositifs, et de partager l'avancée des travaux en cours.

Un axe de travail important a concerné **le sujet du traitement des graisses et des matières de vidange** en lien avec l'ensemble des acteurs de la filière.

Réunies le 28 mai 2019, plusieurs collectivités et services publics d'assainissement non collectif, sociétés de traitement et de vidange ont avancé sur les pistes d'amélioration d'un traitement durable de ces résidus.



2.4.3. Assurer la distribution continue de l'eau potable

La mise en place des infrastructures de potabilisation s'est poursuivie en 2019 sur le bassin Réunion, année au cours de laquelle trois unités de potabilisation sont mises en service : les usines « Beaumont » et « Beaufond » à Sainte-Marie, desservant 3.650 habitants et la station de traitement « Dioré » à Saint-André, desservant 23.110 habitants.

Les travaux de réalisation de plusieurs unités de traitement sont en cours, et devraient permettre d'améliorer la qualité de l'eau desservie à plus de 150.000 habitants entre 2020 et 2022.

Commune	Unité de potabilisation	Nombre d'habitants desservis
Bras-Panon	Gros Faham	11 964
Entre-Deux	Les Songes	4 676
Saint-Pierre	Dassy	72 396
Tampon	Leveueur	63 000

La conception a avancé pour 4 autres unités, et les travaux relatifs à ces dernières devraient démarrer en 2020.

Commune	Unité de potabilisation	Nombre d'habitants desservis
Les Avirons	Mélina	9 000
Etang-Salé	R3000	15 000
Saint-Louis	Ouaki	20 000
Plaine des Palmistes	Calumets	4 900

Par ailleurs, plusieurs projets d'unités de potabilisation sont au stade de « financements finalisés » ou en voie de finalisation.

Commune	Unité de potabilisation	Nombre d'habitants desservis
Sainte-Suzanne	Bassin Plat	5 000
Sainte-Suzanne	Bassin Pilon	5 000
Saint-Leu	Maduran	20 717
Saint-Benoît	Ravine des congrès	18 272

L'Office de l'eau participe au financement de trois d'entre elles, à savoir Bassin Plat, Bassin Pilon et Calumets, respectivement à hauteur de 558.536,40 €, 976.058,81 € et 2.322.176,77 €.

Au total, ce sont près de **280.000 habitants** qui sont concernés par l'ensemble de ces projets.

2.4.4. Faire progresser le traitement des eaux usées

L'appui à la police administrative de l'eau se poursuit par l'expertise des systèmes d'assainissement supérieurs à 2.000 équivalents habitants, en vertu de l'arrêté du 21 juillet 2015.

Les dispositifs d'auto surveillance des 16 stations d'épuration de La Réunion sont ainsi décortiqués, en termes de métrologie des réseaux de collecte, de stratégie de surveillance, d'équipements de contrôle, et de gestion des boues. Ce travail a fait l'objet d'un rapport d'analyse envoyé aux maîtres d'ouvrage et au service de la police de l'eau, le 5 avril 2019.

8 d'entre elles font l'objet d'une assistance technique, au titre de l'article 73 de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques ; leur capacité nominale cumulée d'épuration s'élève à 180.000 équivalents habitants, soit 27% de la capacité nominale de traitement de La Réunion.

En 2019, 23 audits et bilans de fonctionnement de stations d'épuration ont été transmis aux collectivités et exploitants pour contribuer à l'optimisation des réglages des systèmes d'assainissement.



2.5. Contribuer à la gestion de l'eau dans les territoires voisins

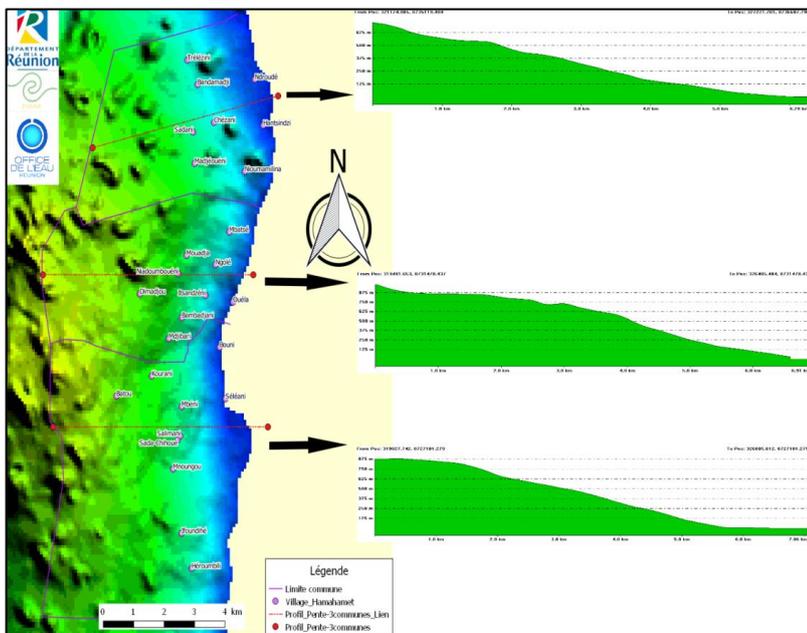
2.5.1. Amélioration de l'accès à l'eau dans des villages de Grande Comore

Dans le cadre d'une coopération avec la Direction générale de l'eau, des mines et de l'énergie de Grande Comore, le Conseil départemental et l'Office de l'eau collaborent à la réalisation d'un outil de

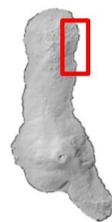
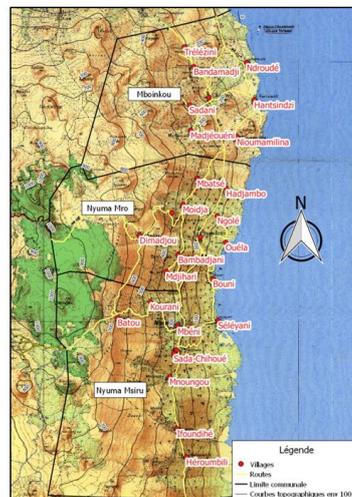
programmation en matière d'accès à l'eau pour **la région de Hamahamet Mboinkou située au nord-est de l'île de Grande Comore.**

Une équipe composée de techniciens de l'Office et du Département, renforcée par deux volontaires du service civique et appuyée localement par une organisation non gouvernementale, a initié les bases d'un schéma directeur d'approvisionnement en eau.

La région de Hamahamet Mboinkou se caractérise par une faible pluviométrie et ne dispose pas de conditions hydro-climatiques favorables. 29 villages regroupent près de 45.000 habitants.



Topographie de la région de Hamahamet Mboinkou



Hamahamet Mboinkou est une région très aride ; la variabilité saisonnière des apports entre la saison sèche, de mai à octobre, et pluvieuse, de novembre à avril, entraîne de longues pénuries d'eau.

La nappe souterraine est sous-exploitée ; la collecte de l'eau à l'échelle des habitations représente près de 90 à 100% des apports en eau ; les habitations ont donc plus ou moins la même architecture : toit en tôle ondulée, galvanisée ou en béton, conçu pour recueillir l'eau de pluie et l'acheminer vers la citerne de la maison ou dans des bidons.

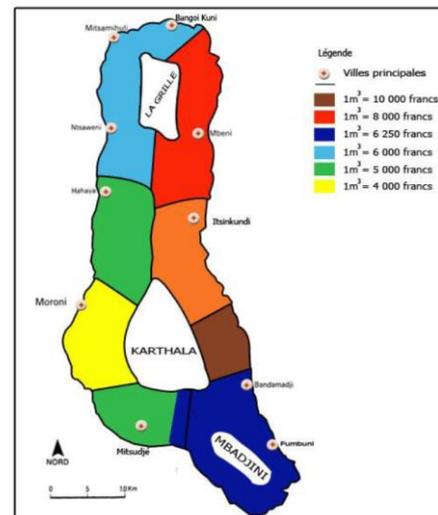
Les eaux stockées sont donc rarement protégées. De plus, les habitudes et pratiques de la population viennent aggraver la situation : la récupération de l'eau se fait généralement à l'aide d'un récipient comme un seau ou une marmite plus ou moins aseptisé.



Les prétraitements de l'eau, tels que dégrillage, évacuation des premières pluies, ou désinfection par le chlore, en faisant bouillir l'eau, sont encore trop peu répandus pour avoir un réel impact sur la qualité des eaux consommées.

Les infrastructures hydrauliques (citernes publiques, bornes fontaines...) sont peu nombreuses. L'entretien limité des équipements engendre des pertes d'eau au niveau des bornes fontaines et des réservoirs, et contraint une exploitation optimale de la ressource stockée.

Le portage de l'eau, réservé principalement aux femmes et aux enfants, devient très pénible du fait de l'éloignement des équipements. Le mauvais état des réseaux routiers complique l'alimentation par camion-citerne et entraîne des coûts élevés du mètre cube d'eau livré.



Répartition des prix du mètre cube d'eau vendu par les camions citernes

A partir des enquêtes socio-économiques sur la région de Hamahamet Mboinkou, l'évaluation des besoins en eau est de l'ordre de 23 litres par jour et par personne, légèrement au-dessus du « minimum vital de 20 litres d'eau par jour et par personne préconisé pour répondre aux besoins fondamentaux d'hydratation et d'hygiène » de l'Organisation Mondiale de la Santé.

2.5.2. Structuration d'observatoire de l'eau à Maurice et à Rodrigues

Sous l'égide de l'Agence française de développement, l'Office de l'eau collabore à un projet de coopération internationale au bénéfice de la République de Maurice et ayant pour objet de structurer l'observatoire de l'eau des territoires de Maurice et de Rodrigues.

Après la signature de la convention de partenariat en juin 2019, deux missions ont été menées à Maurice et à Rodrigues pour (1) comprendre le modèle de gestion de l'eau et des services associés sur les territoires, (2) préciser les fonctions et les rôles des acteurs y contribuant, (3) caractériser les données produites, (4) circonscrire les analyses tendanciennes à programmer dans l'application informatique faisant fonction de système d'information sur l'eau, pour correspondre aux attentes des opérateurs des territoires.

Le projet est programmé pour être réalisé de 2019 à 2022.

L'ensemble des dépenses est estimé à 498.600 euros ; la subvention de l'Agence française de développement est de 250.000 euros ; **l'expertise mobilisée par l'Office est évaluée à 154.000 euros.**

3. EDUQUER ET CONSCIENTISER AUX ENJEUX DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITE AQUATIQUE

3.1. Informer grâce aux systèmes d'information

Le site institutionnel numérique eaureunion.fr constitue l'ossature des systèmes d'information gérés ou relayés par l'Office de l'eau.

Le site internet **eaureunion.fr** informe sur **les enjeux de l'eau à La Réunion.**

L'école en ligne **lecoleh2o.eaureunion.fr** s'adresse **aux jeunes générations** pour gérer durablement la ressource en eau et préserver la biodiversité aquatique.

Le portail digital **donnees.eaureunion.fr** ouvre **aux connaissances scientifiques, techniques, socio économiques** sur l'eau et les milieux aquatiques.

Les chroniques de l'eau Réunion formulent des analyses périodiques sur l'eau et ses usages, et sur la biodiversité aquatique.

Les animateurs médiateurs de l'Office de l'eau Réunion interviennent **auprès de la population, dans les écoles et les entreprises**, pour optimiser l'utilisation de l'eau et prendre conscience de l'importance vitale des écosystèmes aquatiques.

Huit « Chroniques de l'eau Réunion » en 2019 ont conforté l'information des acteurs de l'eau et des usagers par une analyse conjoncturelle de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de leurs usages dans le bassin Réunion.

Des sujets comme la qualité des eaux côtières et des récifs coralliens, ou encore l'impact et l'évolution du sel, des herbicides et des médicaments dans l'eau à La Réunion ont été traités.

L'information sur l'eau est également véhiculée via différents réseaux sociaux.

La page Facebook « [Eau de La Réunion](#) » qui relaie notamment des articles, photos, vidéos, les animations pédagogiques réalisées par l'Office et également par nos partenaires et acteurs de l'eau...

Le compte Twitter « [@eaureunion](#) », est destiné principalement aux professionnels dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques.

Instagram « [@eaureunion](#) » lancé le 7 janvier 2019 a pour objectif de sensibiliser le public, par l'image, à la préservation des milieux aquatiques.



Le portail numérique [donnees.eaureunion.fr](#) a été complètement remanié pour en améliorer l'ergonomie d'utilisation ; il présente une interface axée sur la géolocalisation des données.

[donnees.eaureunion.fr](#) constitue l'accès du bassin Réunion aux informations techniques, scientifiques et socio-économiques sur la ressource en eau, à celles de caractérisation des usages de l'eau, ainsi qu'aux données sur les dispositifs de maîtrise de la pollution de l'eau ; il fournit aussi des analyses tendancielle, telles que les occurrences d'évènement hydrologique ou l'évolution de la tarification des services publics d'eau et d'assainissement collectif.

[donnees.eaureunion.fr](#) est le portail pour La Réunion du système d'information sur l'eau (SIE) français, [eaufrance.fr](#), qui dispose d'un [portail documentaire national sur l'eau et la biodiversité](#), où les 680 études sur le milieu marin référencées dans le portail *bibliomar*, inutilisées, ont été reversées en 2019.

3.2. Rencontrer les usagers et nouer des partenariats



Six posters ont été élaborés pour refonder les grands enjeux concernant la gestion de l'eau et la biodiversité aquatique à La Réunion, à porter lors d'évènementiel :

- la gouvernance de l'eau ;
- la diffusion des connaissances ;
- la gestion des réserves d'eau ;
- la préservation de la biodiversité aquatique ;
- l'optimisation des usages de l'eau ;
- la nécessité de maîtriser les pressions sur la ressource en eau et la biodiversité.

Ces affiches complètent les outils que nous mobilisons ou prêtons lors des interventions ; ainsi, les tableaux et les poèmes « Sublimin'eau », de sensibilisation aux enjeux de l'eau, ont donné lieu à 46 jours d'exposition, en 2019.

Ces matériaux sont utilisés lors des manifestations comme la *Journée portes ouvertes* de la pépinière municipale du Port, la *Fête de la Truite* à Saint-Joseph, les *50 ans* de l'usine hydroélectrique EDF de Takamaka, *Récifs en Fête* à Saint-Gilles-Les-Bains ou encore *Au bonheur des enfants* à Saint-Denis.

L'Office a réalisé une cinquantaine d'animations dont 70% concerne des interventions pédagogiques en milieu scolaire.



Exemple d'utilisation de loupes binoculaires, pour l'observation du vivant (phytoplancton, zooplancton) dans l'eau

L'année 2019 marque un accroissement d'activité en la matière, notamment dû à la contractualisation de partenariats avec la CINOR dans le cadre du *Plan climat air énergie territorial*, ainsi que la Réserve naturelle marine dans le cadre des *Aires marines éducatives* ; dans ce cadre, l'Office de l'eau réalise des interventions pédagogiques dans les écoles engagées dans les dispositifs concernés.



La Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de La Réunion continue à mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention, pour préserver la biodiversité aquatique, dans le cadre de la convention signée avec l'Office.

Pour anticiper un risque de sécheresse au deuxième semestre de 2019, le groupe **Comm'eau**, constitué en 2013 et composé d'institutionnels, d'exploitants de service d'eau et de l'Office, s'est réactivé, afin qu'une campagne de communication sur les économies d'eau soit réalisée auprès des Réunionnais.

A cette occasion, une affiche a été conjointement créée et diffusée par les partenaires sur les réseaux sociaux et les sites internet institutionnels, par l'intermédiaire des factures d'eau...

4. CONCILIER ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET BIEN ETRE

4.1. Mobiliser les meilleures compétences

Le tableau des effectifs de l'Office de l'eau Réunion a été mis à jour en fin d'année 2019, afin de procéder à divers ajustements pour tenir compte de l'évolution des conditions de réalisation des actions et des activités par les agents de l'Office ;

Aucune suppression de poste de travail existant n'a été réalisée et trois appels à candidature ont été programmés pour des recrutements envisagés au 1^{er} trimestre 2020 :

- un chargé de projet en ingénierie de financement, de catégorie A, suite au départ d'un agent ;
- un informaticien en gestion applicative, une création de poste en catégorie A ;
- un gestionnaire de ressources humaines, financier et administratif, une création de poste en catégorie B.

Au 31 décembre 2019, l'Office de l'eau comptabilise **37 agents** parmi lesquels, 6 contractuels, 2 agents en détachement et 1 agent en disponibilité pour convenances personnelles.

emploi	cadre d'emploi	ouvert	nombre de poste		
			de titulaire	de contractuel	à pourvoir
directeur général	Ingénieur en chef, ingénieur principal, administrateur, attaché principal	1	1	0	0
directeur	attaché, attaché Principal, ingénieur, ingénieur principal	3	3	0	0
chef de service	technicien principal 2ème ou 1ère classe, attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal	6	6	0	0
chef de projet	ingénieur principal	1	1	0	0
chargé de projet principal	attaché, ingénieur	11	4	3	4
chargé de projet	agent de maîtrise, agent de maîtrise principal, technicien, rédacteur, rédacteur principal 2ème ou 1ère classe, technicien principal 2ème ou 1ère classe	12	7	3	2
gestionnaire administratif et financier	adjoint administratif principal 1ère classe, rédacteur, rédacteur principal 2ème ou 1ère classe	4	3	0	1
assistant technique	adjoint technique, adjoint technique principal 2ème ou 1ère classe, agent de maîtrise, agent de maîtrise principal	3	3	0	0
total		41	28	6	7

En termes d'aide à l'insertion des étudiants dans le monde du travail, sur 100 candidatures enregistrées tout au long de l'année 2019, l'établissement a pu accueillir 9 stagiaires : 1 dans le cadre d'un stage d'observation (5 jours), 4 dans le cadre d'un BTS (3 semaines), 2 dans le cadre d'une licence (15 jours et 2 mois), 1 dans le cadre d'un MASTER I (2 mois) et 1 dans le cadre d'un MASTER II (6 mois).

Le budget alloué à la masse salariale s'est élevé, en 2019, à **2,27 millions d'euros**, dont 1,27 millions d'euros bénéficiant directement au personnel.

S'agissant du prélèvement de l'impôt sur les revenus à la source mis en application dès janvier 2019, il est à noter que l'Office de l'eau en tant que collecteur pour l'Etat, et en application des taux qui lui ont été transmis mensuellement par la Direction générale des finances publiques, a prélevé et reversé environ 73.500 euros pour la période 2019.

4.2. Contribuer au développement personnel

4.2.1. Amorcer l'évolution de l'action sociale

Différentes réflexions pour faire évoluer l'action sociale ont été menées en 2019.

Les agents ont bénéficié d'une revalorisation faciale du titre restaurant : 7 euros, l'employeur contribuant à 60%, au lieu de 6 euros et 50% antérieurement ; l'enveloppe globale consacrée aux titres déjeuner s'est élevée à 42 000 euros.

La participation mensuelle de l'Office aux prestations sociales pour les agents est toujours en vigueur : l'agent relevant de la catégorie A perçoit 19,57 euros ; celui relevant de la catégorie B perçoit 25 euros et celui relevant de la catégorie C perçoit 32,61 euros.

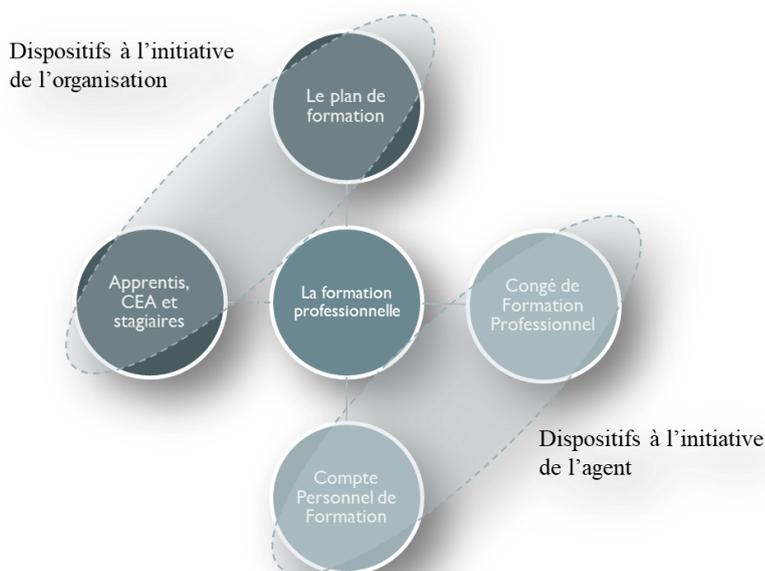
4.2.2. Le télétravail pour optimiser les transports

En matière du dispositif concernant le télétravail, 19 agents ont obtenu l'autorisation de télétravailler dans le cas de survenance d'événements exceptionnels soudains. 7 d'entre eux se sont vu délivrer une autorisation étendue c'est-à-dire une autorisation d'exercer leurs fonctions en télétravail à leur domicile à raison d'un jour au moins par semaine.

Ce dispositif optimise notamment les transports entre le domicile et le bureau, tout en assurant un service public de qualité, en termes de disponibilité des agents de l'Office de l'eau Réunion.

4.2.3. La formation au service du développement personnel

Le nombre de formations dispensées aux agents demeure constant.



Une stagiaire s'est consacrée à l'analyse de la mise en œuvre de la formation à l'Office, en vue de renouveler le plan de formation.

Eu égard à la réglementation, un inventaire des dispositifs de formation a été effectué afin de préciser l'offre optimale de formation à planifier pour correspondre aux attentes des agents, en termes de développement personnel, et également pour améliorer les compétences nécessaires aux fonctions dévolues à chacun à l'Office de l'eau.

Substantiellement lié à la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GEPEEC), et s'agissant d'élaboration à mener avec l'ensemble des agents de l'Office, ce plan pluriannuel de formation est programmé pour être finalisé en 2020.

4.2.4. Se préoccuper des risques psychosociaux

Le plan de prévention des risques psychosociaux a été achevé en juillet 2019.

Son élaboration s'est inscrite dans une logique de co-construction, avec l'ensemble des agents de l'Office et en ateliers collaboratifs.

Au final, trois axes de solution sont proposés :

- Des actions de formation à intégrer au plan de formation: Techniques managériales ; gestion de projet, animation de réunion ; gestion des ressources humaines et des moyens ; gestion de conflit ; leviers de développement personnel ; préparation aux concours.
- Des outils collaboratifs: Ateliers créatifs ; tableaux de bords, de pilotage, de coordination ; charte de bienveillance ; lettre d'information interne.
- La promotion d'activités de groupe: Les actions ensemble pour améliorer le cadre de travail ; les moments de convivialité ; les activités de développement personnel ; les échanges sur les métiers de la fonction publique territoriale.

4.3. En attendant la réalisation du nouveau siège de l'Office

Les résultats de cette démarche d'évaluation et de prévention des risques psychosociaux sont intégrés au **document unique d'évaluation des risques professionnels**, lequel a été révisé.

Une stratégie d'acquisition d'ordinateurs portables est mise en œuvre, notamment lors du renouvellement du parc informatique : en 2019, un agent sur deux est doté.

L'organisation du télétravail au sein de l'Office de l'eau Réunion est basée sur l'ordinateur portable connecté aux serveurs informatiques de l'Office par liaison VPN (*virtual private network* – réseau virtuel privé).

Le matériel informatique obsolète et réformé a été donné à l'association AGAME en charge de l'insertion par l'informatique. Ainsi, le recyclage de ces équipements contribue à l'économie circulaire et l'intégration sociale locale.

En 2019, des aires de stationnement pour « 2 roues » ont été créées.

L'installation de tentes a amélioré le confort des agents qui déjeunent sur le lieu de travail.



Suite au changement du statut de propriété des locaux situés au 43 rue Mazagran, à Saint-Denis, l'Office de l'eau Réunion a recherché et identifié une solution de nouvelle location dans un immeuble situé au 14 rue Henri Leveueur, à quelque cinq minutes à pied du siège actuel ;

Au terme du déménagement prévu au premier trimestre 2020, le personnel sera réparti entre les deux lieux : **49 rue Mazagran et 14 rue Henri Leveueur, à Saint-Denis.**

La mise au point du bail à construction pour le projet de nouveau siège localisé à Saint-Paul, au lieu-dit « Mon repos », au niveau du centre technique du basculement des eaux, entre le Département de La Réunion et l'Office de l'eau Réunion, en est quasiment à sa conclusion.

Les marchés inhérents aux phases de démarrage des études de maîtrise d'œuvre ont été lancés en 2019. Le choix de la maîtrise d'œuvre interviendra au 1^{er} semestre 2020.